

Votre contact Kantar Sofres : monconfinement@kantar.com

Cette invitation s'adresse à
Si ce n'est pas vous, merci de lui transférer l'invitation reçue.



COCLICO **CORONAVIRUS CONTAINMENT POLICIES AND IMPACT ON THE POPULATION'S MENTAL HEALTH**

Enquête internationale sur l'impact des politiques de confinement, liées à la lutte contre le Coronavirus, sur la santé mentale

Madame, Monsieur,

Pour faire face à la **pandémie de coronavirus**, la plupart des gouvernements prennent des mesures limitant les contacts et les activités. En vue de préserver les populations, il est important de mener des études sur **l'impact du confinement sur la santé et notamment le bien-être psychologique**. A ce titre, nous vous proposons de participer à **une grande enquête internationale** sur ce thème. En France, cette enquête est portée par l'Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé (Irdes, <https://www.irdes.fr/coclico>), groupement d'intérêt public.

Pour cette enquête, nous sollicitons aujourd'hui les personnes qui appartiennent à l'échantillon constitué dans le cadre de l'enquête santé européenne 2019 que nous avons réalisée en partenariat avec le ministère chargé de la Santé et vous êtes l'une d'entre elles. La société Kantar Sofres a été mandatée pour réaliser cette enquête. Celle-ci comporte trois questionnaires que vous serez invité(e) à renseigner successivement : un premier ce jour, un second deux semaines plus tard et un dernier à la fin du confinement. Chacun de ces questionnaires ne vous prendra qu'entre 10 et 15 minutes.

Nous vous donnons l'assurance que, comme la loi en fait la plus stricte obligation, **vos réponses resteront confidentielles** et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Je vous remercie par avance de votre participation essentielle à la qualité de cette enquête et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Denis Raynaud

Directeur de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé

Formulaire de consentement

L'Irdes et Kantar Sofres traitent les données recueillies dans ce questionnaire pour évaluer l'impact du confinement sur la santé et notamment le bien-être psychologique. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles, savoir quels sont vos droits et comment les exercer, [voir mentions légales en bas de page](#).

La participation à cette enquête est volontaire.

En cochant cette case, je reconnais avoir pris connaissance des informations sur cette enquête donnée par l'IRDES/Kantar Sofres, des conditions de réalisation, des finalités de l'enquête et de mes droits et j'accepte de participer à cette enquête.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que les données du présent questionnaire soient enrichies par les données me concernant issues de l'enquête EHIS.

Mentions légales

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées aux chercheurs de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé représenté par M. Denis Raynaud, directeur de l'Irdes (117 bis rue Manin, 75019 Paris), responsable de traitement.

Elles seront enrichies, sous réserve de votre accord, par celles que vous nous avez fournies dans le cadre de l'enquête santé européenne 2019 dans les mêmes conditions de sécurité et de confidentialité.

Les réponses à l'enquête, ainsi que les données obtenues par rapprochement avec l'enquête santé européenne 2019, seront conservées pendant 20 ans à compter de la fin de la collecte pour les besoins de l'enquête. Elles seront archivées au-delà de cette durée. A tout moment, leur usage et leur accès sont strictement contrôlés et limités à l'élaboration de statistiques ou à des travaux de recherche scientifique ou historique.

Cette enquête n'est pas obligatoire.

Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'appliquent à la présente enquête.

Le prestataire de l'Irdes, la société Kantar Sofres, habilitée par le Comité du secret de la statistique publique, et les Archives de France, conformément aux dispositions de l'article L. 212-4 du code du patrimoine, est le seul destinataire des données identifiantes (nom et coordonnées). Les données d'identification seront conservées par le service producteur dans un délai de quatre ans après la fin de l'étude afin de permettre l'analyse de la qualité des données.

Les personnes enquêtées peuvent retirer à tout moment leur consentement et bénéficient des droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation de traitement pour les données les concernant pendant la période de conservation des données d'identification. Ces droits sont applicables à la collecte de données pour la présente enquête et à l'enrichissement avec les données de l'enquête EHIS et peuvent être exercés auprès de la déléguée à la protection des données de l'Irdes en écrivant à cette adresse e-mail dpo@irdes.fr. Pour toute question relative au traitement de vos données, vous pouvez également contacter la déléguée à la protection des données de l'Irdes à cette adresse. Vous pouvez si vous l'estimez nécessaire adresser une réclamation auprès de la Cnil.

Ces données pourront être utilisées dans le cadre d'études ultérieures menées par d'autres chercheurs ou organismes publics ou privés, en particulier pour les comparaisons internationales. Vous pouvez vous y opposer auprès de la société Kantar Sofres.